



PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE KAMOURASKA

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
DU KAMOURASKA-OUEST**

Le 19 juillet 2023

Réunion extraordinaire tenue à l'édifice municipal de Saint-Pacôme à 19 heures.

Présents : Monsieur Gilles DesRosiers, président
 Madame Chantal Boily, Saint-Pacôme
 Monsieur Dan Drapeau, Saint-Onésime

Absents : Madame Pascale G. Malenfant, Ste-Anne-de-la-Pocatière
 Monsieur Léo-Paul Thibault, Rivière-Ouelle

Est aussi présentes : Madame Manon Lévesque, directrice générale
 Madame Julie Chénard

Dans le but d'alléger le texte,
« **Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest** »
est appelée ci-après « **La Régie** ».

OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

Le président constate le quorum à 19 heures et souhaite la bienvenue aux membres présents. La séance est déclarée ouverte.

Le président, M. Gilles DesRosiers, déclare par la présente qu'un avis de convocation de la séance extraordinaire a été signifié à chaque membre conformément à l'article 156 du CMQ.

49.07.23 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 19 juillet 2023 soit accepté tel que présenté.

50.07.23 2. EMBAUCHE DE MME JULIE CHÉNARD, PROBATION/FORMATION

Il est proposé par M. Dan Drapeau et résolu à l'unanimité des membres présents que Mme Julie Chénard soit embauchée à compter du 30 juillet 2023 tel que présenté dans son contrat de travail de probation/formation pour une période probatoire de 3 mois. Dans 3 mois son contrat de travail sera revu.

51.07.23 3. AUTORISATION COMPTE ACCÈS D

Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que Mme Julie Chénard sera la nouvelle directrice générale de la Régie à partir du 30 juillet 2023 ;

Que Mme Julie Chénard, demeurant à St-Pacôme soit autorisée à être signataire des effets bancaires à partir du 30 juillet 2023 et d'avoir accès au compte Accès D de la Régie des matières résiduelles du Kamouraska Ouest ;

Que Mme Manon Lévesque soit tout de même autorisée à avoir un accès au compte Accès D jusqu'au 1^{er} octobre 2023 ;

Que la carte de crédit de la Régie au nom de Mme Manon Lévesque soit détruite à partir du 30 juillet et qu'une nouvelle soit délivrée au nom de Mme Julie Chénard pour la Régie.

- 52.07.23 4. **NOMINATION AUPRÈS DE DESJARDINS ENTREPRISES POUR L'OBTENTION D'UNE CARTE D'ACCÈS POUR LES DÉPÔTS**
- Il est proposé par M. Dan Drapeau et résolu à l'unanimité des membres présents que Mme Julie Chénard soit autorisée à demander une carte d'accès auprès de Desjardins Entreprises. Cette carte servira seulement à faire les dépôts lorsque nécessaire
- 53.07.23 5. **NOMINATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE REPRÉSENTANTE AUTORISÉE AUPRÈS DE CLICSEQR**
- Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que Mme Julie Chénard soit nommée comme représentante autorisée de la Régie intermunicipale des Matières résiduelles du Kamouraska ouest auprès de ClicSéqr. Cette résolution est effective à compter du 30 juillet 2023.
- 54.07.23 6. **NOMINATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE REPRÉSENTANTE RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES POUR CLICSEQR**
- Il est proposé par M. Dan Drapeau et résolu à l'unanimité des membres présents que Mme Julie Chénard soit nommée à titre de personne responsable des services électroniques de la Régie intermunicipale des Matières résiduelles du Kamouraska ouest pour ClicSéqr. Cette résolution est effective à compter 30 juillet 2023.
- 55.07.23 7. **NOMINATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACCÈS À L'INFORMATION**
- Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que soit nommée Mme Julie Chénard à titre de personne responsable de la protection des renseignements personnels et de l'Accès à l'information de la Régie intermunicipale des Matières résiduelles du Kamouraska ouest.
- 56.07.23 8. **FERMETURE DE LA RENCONTRE**
- Il est proposé par M. Dan Drapeau et résolu à l'unanimité des membres présents que la rencontre soit close. Il est 19 h 17.
- Je, Gilles DesRosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

Gilles DesRosiers, président

Manon Lévesque, greffière-trésorière